

**MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE**

**OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION**



**REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI**

**Bulletin Trimestriel sur le Marché du Travail :
4^{ème} Trimestre 2017, numéro 004**

Janvier 2018

Table des matières

En bref	ii
1. Analyse de quelques indicateurs économiques	1
1.1. Indice Harmonisé des prix à la consommation.....	1
1.2. Les nouvelles créations d'entreprises	3
2. Analyse de quelques indicateurs du marché du travail.....	5
2.1. Les créations et pertes d'emplois enregistrées :	5
2.1.1. Les créations d'emplois	5
2.1.2. Les demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement.....	7
2.2. Les offres, demandes d'emplois et placements	8
2.3. Le dialogue social.....	9

Liste des tableaux

Tableau 1. Variation du taux d'inflation au 4 ^{ème} trimestrielle de 2016 et 2017.....	1
Tableau 2. Évolution du taux d'inflation trimestrielle	1
Tableau 3. Taux d'inflation annuel moyen.....	2
Tableau 4. Répartition des nouvelles entreprises créées selon la branche d'activités et par trimestre....	3
Tableau 5. Répartition des agents recrutés par branche d'activités.....	5
Tableau 6. Répartition des emplois créés au 4 ^{ème} trimestre 2017 par département ministériel et par sexe	7
Tableau 7. Répartition des pertes d'emplois selon le motif d'octobre à décembre 2017.....	7
Tableau 8. Répartition des pertes d'emploi selon les motifs et par trimestre.....	8
Tableau 9. Etat des principaux indicateurs du dialogue social par région.....	9
Tableau 10. Evolution des litiges individuels en 2017 entre le 3 ^{ème} trimestre et le 4 ^{ème} trimestre.....	9

Liste des graphiques

Graphique 1. Evolution du taux d'inflation trimestrielle	2
Graphique 2. Taux d'inflation annuel moyen.....	2
Graphique 3. Répartition des emplois créés au 4 ^{ème} trimestre par le secteur privé et enregistrés par région	6
Graphique 4. Répartition des demandes, offres d'emplois et placement selon la région.....	8

En bref

- ✓ Au quatrième trimestre 2017, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 1,7% par rapport au même trimestre de l'année 2016.
- ✓ Du 1^{er} octobre au 31 décembre 2017, le nombre d'entreprises créées et enregistrées est de 3 081 contre 2 579 au troisième trimestre, soit une augmentation de (+502 ; +19,46%). Plus de la moitié des entreprises ont été créées dans la branche d'activités « commerce général» pendant qu'un peu moins d'un tiers se trouve au niveau des entreprises prestataires de services. La branche d'activités construction, BTP, travaux d'ingénierie occupe la troisième place loin derrière les deux premières avec seulement 6,45% des entreprises créées.
- ✓ Les créations d'emplois, enregistrées par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation, ont connu une baisse symbolique de 3,83% au quatrième trimestre 2017 par rapport au troisième trimestre de la même année.
- ✓ Au quatrième trimestre 2017 ; 1032 demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement ont été enregistrées par la Direction Nationale du Travail (DNT), 54,07% de ces demandes sont liées à la compression ou fin d'activités, parmi lesquelles 2,68% proviennent du District de Bamako.
- ✓ Au cours du quatrième trimestre 2017, au total 2 117 demandes d'emplois ont été enregistrées contre 1 333 offres d'emplois et 538 placements.
- ✓ La Direction Nationale du Travail a enregistré 517 litiges individuels au quatrième trimestre. Parmi ces litiges, 412 (environ 79,69 %) ont été réglés en conciliation devant l'inspecteur du travail, 68 transmis au Tribunal du Travail et 35 litiges sont en instance.

1. Analyse de quelques indicateurs économiques

1.1. Indice Harmonisé des prix à la consommation

Rappelons que l'indice harmonisé des prix à la consommation sert de calcul du taux d'inflation. Ainsi ce taux peut être utilisé dans l'indexation des salaires, du SMIG, des loyers, des retraites, etc. En outre, il peut servir d'arguments dans les négociations sur le marché de l'emploi entre employeurs et employés dans le cadre de maintien du pouvoir d'achat.

Tableau 1. Variation du taux d'inflation au 4^{ème} trimestrielle de 2016 et 2017

Libellés	4 ^{ème} trimestre 2016	4 ^{ème} trimestre 2017	Variation
Indice global	113,3	115,3	1,7
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	118,7	122,7	3,3
Tabac et stupéfiants	137,1	133,1	-3,0
Articles d'habillement et chaussures	109,0	107,0	-1,8
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	117,0	114,3	-2,3
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	110,7	141,7	28,0
Santé	100,2	100,0	-0,2
Transports	107,4	108,4	0,9
Communication	97,1	79,5	-18,1
Loisirs et culture	95,9	93,8	-2,3
Enseignement	107,4	112,1	4,4
Restaurants et hôtels	108,7	115,5	6,2
Biens et services divers	109,3	111,3	1,8

Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2008), INSTAT

Au quatrième trimestre 2017, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 1,7% par rapport au même trimestre de l'année 2016. Cette hausse est due en grande partie aux fonctions suivantes :

- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (3,3%)
- Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer (28,0%)
- Transports (0,9%)
- Enseignement (4,4%)
- Restaurants et Hôtels (6,2%)
- Biens et services divers (1,8%).

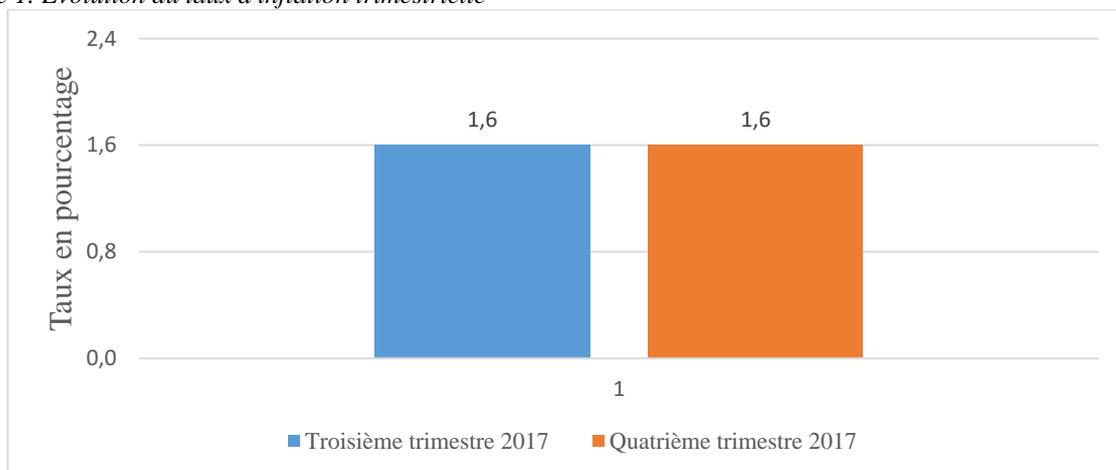
Tableau 2. Évolution du taux d'inflation trimestrielle

	Indice global moyen	Variation trimestrielle
2 ^{ème} trimestre 2017	111,7	-
3 ^{ème} trimestre 2017	113,5	1,6
4 ^{ème} trimestre 2017	115,3	1,6

Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2008), INSTAT

En variation trimestre, le taux d'inflation (indice global moyen du quatrième trimestre rapporté à celui du troisième trimestre) a connu une variation constante. Il a été de 1,6% aux troisième et quatrième trimestres 2017.

Graphique 1. Evolution du taux d'inflation trimestrielle



❖ Évolution du taux d'inflation annuel moyen

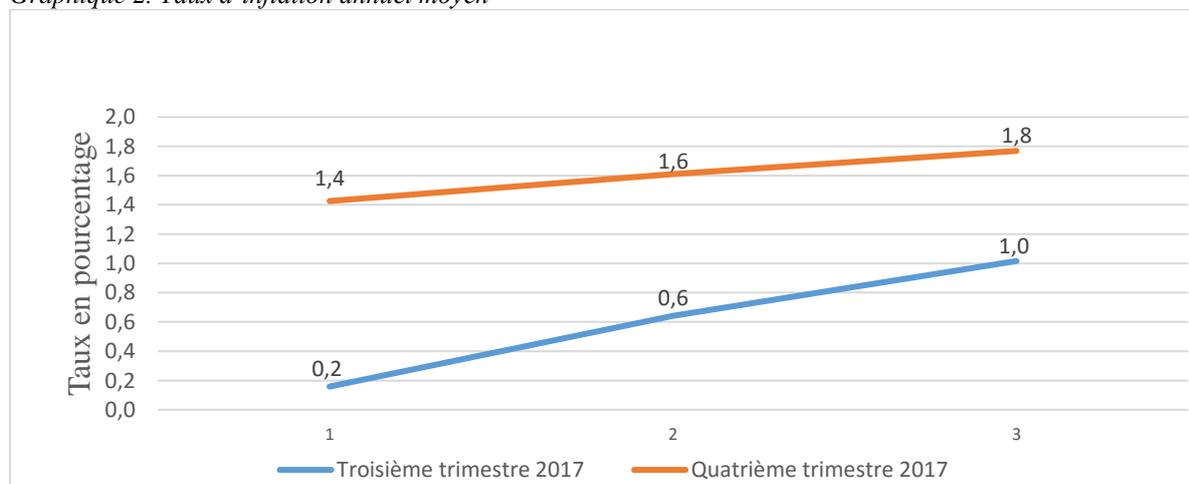
Rappelons que le taux d'inflation annuel moyen, mesure la variation de l'indice des 12 premiers mois par rapport aux 12 mois précédents. Il joue le rôle d'indicateur de convergence dans les 8 États membres de l'UEMOA.

Tableau 3. Taux d'inflation annuel moyen

Mois	Taux d'inflation annuel moyen
Juillet 2017	0,2
Aout 2017	0,6
Septembre 2017	1,0
Octobre 2017	1,4
Novembre 2017	1,6
Décembre 2017	1,8

Source : INSTAT/ IHPC base 2008

Graphique 2. Taux d'inflation annuel moyen



Le niveau de l'indicateur de convergence (l'inflation annuelle moyenne) au Mali a connu une augmentation tout au long du quatrième trimestre 2017. En effet, ce taux a passé de 1,4% en octobre, à 1,6% en novembre, pour s'établir à 1,8% en décembre 2017. Ces taux étant inférieurs à la norme communautaire (3%) de l'UEMOA, de ce fait, les prix sont jugés stables.

1.2. Les nouvelles créations d'entreprises

Tableau 4. Répartition des nouvelles entreprises créées selon la branche d'activités et par trimestre

Branche d'activités	Année		Total
	3 ^{ème} trimestre 2017	4 ^{ème} trimestre 2017	
Activités de fabrication	2	2	4
Activités de loisirs, culturelles et sportives	0	0	0
Activités de transports connexes et auxiliaires ; agences de voyage	9	11	20
Activités des organismes composés d'adhérents	0	0	0
Activités immobilières	12	18	30
Agriculture, chasse et activités de service connexes	7	4	11
Assainissement, Ramassage d'ordures	4	2	6
Assistance sociale et santé	0	0	0
Assurances et caisses de retraite excepté sécurité sociale obligatoire	1	0	1
Autres activités de service	18	38	56
Commerce, commerce général	1 501	1 829	3 330
Communication	9	2	11
Construction, BTP, travaux d'ingénierie	149	199	348
Education, Formation, Recherche	2	4	6
Enseignement	11	9	20
Extraction de pétrole brut et de gaz; act. de service conn. à l'extraction	0	0	0
Extraction et exploitation de carrière	0	0	0
Fabrication de machines et autres appareils électriques	1	0	1
Gardiennage, sécurité	14	12	26
Hôtels et restaurants	5	9	14
Intermédiation financière excepté assurances et caisses de retraite		0	0
Nouvelles technologies de l'information et de la communication	1	2	3
Photographies	0	0	0
Prestations de services	799	926	1 725
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0	0	0
Recherche et exploitation minière	3	0	3
Santé et action sociale	1	1	2
Transports terrestres ; transports par pipelines	25	10	35
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	5	1	6
Vente en gros ou sur commission, ex. véhicules motorisés et motocyclettes	0	2	2
Total	2 579	3 081	5 660

Source : Nos calculs à partir des données de l'API

Au quatrième trimestre 2017, il y a eu plus de création d'entreprises comparativement au troisième trimestre 2017 (3 081 entreprises créées au quatrième contre, 2 579 au 3^{ème} trimestre 2017), soit une augmentation de 19,46%. Cela pourrait s'expliquer par la restauration d'un climat des affaires propices entre le gouvernement malien et les investisseurs à travers les forums et les foires organisés dans le pays au titre du quatrième trimestre 2017.

Au regard du tableau 4, les investisseurs semblent plus attirés vers les branches « commerce général » et « prestation de service » qui occupent plus de 89% des créations d'entreprises.

Plus de la moitié des entreprises ont été créées dans la branche d'activités « commerce général » pendant que moins d'un tiers se trouve au niveau des entreprises prestataires de services. La branche d'activités « construction, BTP, travaux d'ingénierie » occupe la troisième place, loin derrière les deux premières avec 348 entreprises créées, soit 6,45% de l'ensemble des entreprises créées.

2. Analyse de quelques indicateurs du marché du travail

2.1. Les créations et pertes d'emplois enregistrées :

Cette partie analyse les créations d'emplois et les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement. L'emploi est toute activité menée par une personne contre une rémunération en nature ou en espèces.

2.1.1. Les créations d'emplois

2.1.1.1. Création d'emplois par le secteur privé

✓ *Selon la branche d'activités*

Au quatrième trimestre 2017, les entreprises de la branche d'activités « Activités extractives » ont créé 19,8% des emplois créés par les entreprises du secteur privé, enregistrés à la Direction nationale du travail. Les entreprises de la branche d'activités de « services de soutien et de bureau » viennent en deuxième position avec 1 306 emplois créés, soit 13,1% de l'ensemble des emplois du secteur privé. Les activités de « la santé humaine et l'action sociale » ont été plus importantes au quatrième trimestre contrairement au troisième trimestre 2017. De ce fait, cette branche se classe en troisième position avec 12,4% des emplois créés.

Tableau 5. Répartition des agents recrutés par branche d'activités

Branche d'activité	Effectif	%
Agriculture, sylviculture, pêche	157	1,6
Activités extractives	1 977	19,8
Activités de fabrication	452	4,5
Production et distribution d'électricité et de gaz	18	0,2
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	164	1,6
Construction	533	5,3
Commerce	611	6,1
Transports et entreposage	330	3,3
Hébergement et restauration	198	2,0
Information et communication	265	2,7
Activités financières et d'assurance	343	3,4
Activités immobilières	10	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	211	2,1
Activités de services de soutien et de bureau	1 306	13,1
Activités d'administration publique	200	2,0
Enseignement	712	7,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	1 239	12,4
Activités artistiques, sportives et récréatives	23	0,2
Autres activités de services N.C.A.	477	4,8
Activités spéciales des ménages	70	0,7
Activités des organisations extraterritoriales	672	6,7
Total	9 968	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 4ème trimestre 2017

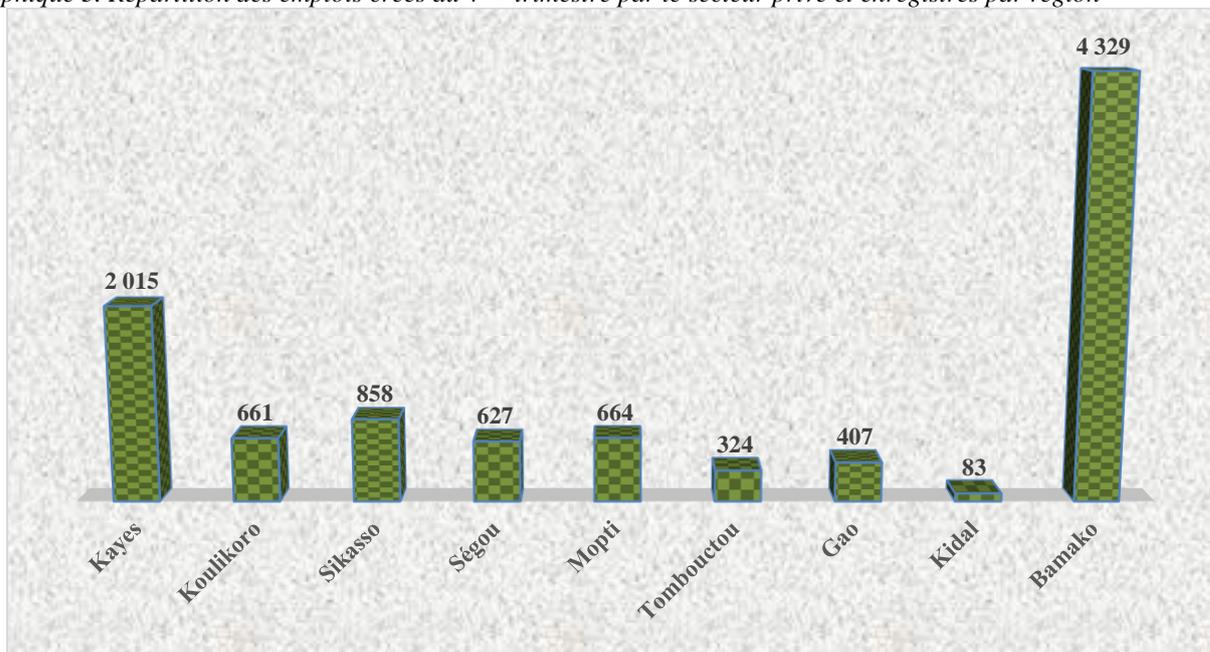
✓ **Selon la situation géographique**

Durant le quatrième trimestre 2017, sur les 9 968 emplois créés par le secteur privé, 4 329 emplois sont localisés dans le district de Bamako, soit 43,42% de l'ensemble des emplois créés. Les régions de Kayes, Sikasso et Mopti viennent successivement en deuxième, troisième et quatrième position avec respectivement 2 015 ; 858 et 664 emplois créés.

Contrairement au troisième trimestre, les emplois créés dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal ont considérablement augmenté au quatrième trimestre 2017.

Comparativement au troisième trimestre 2017, le nombre d'emplois créés a diminué dans les régions de Sikasso et Ségou au cours de cette période. Ainsi, le nombre d'emplois créés à Sikasso a passé de 885 au 3^{ème} trimestre 2017 à 858 au 4^{ème} trimestre, celui de Ségou, de 835 emplois au troisième trimestre 2017 à 627 au quatrième trimestre de la même année. Entre le troisième et le quatrième trimestre 2017, les emplois créés dans la région de Kayes ont augmenté de plus de quatre fois. Cette augmentation est due certainement aux grands chantiers qui ont débuté dans ladite région.

Graphique 3. Répartition des emplois créés au 4^{ème} trimestre par le secteur privé et enregistrés par région



2.1.1.2. Création d'emplois par le secteur public

Au total, 197 emplois publics ont été créés au cours du quatrième trimestre 2017. Parmi ces emplois, 106 ont été créés par le Ministère de la santé et de l'hygiène publique, soit 53,8% de l'effectif total des emplois du public. Le Ministère des mines et du pétrole a recruté 65 à travers la société Semico Mining. Le Ministère des maliens de l'extérieur a inséré 19 agents par le canal de l'organisation internationale de la migration (OIM). De même, le ministère de l'économie et des finances a embauché 7 techniciens supérieurs au niveau de la dette publique.

Tableau 6. Répartition des emplois créés au 4^{ème} trimestre 2017 par département ministériel et par sexe

Ministères et institutions	Homme	%	Femme	%	Total	%
Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration	16	84,2	3	15,8	19	9,6
Insertion des Migrants (OIM)	16	84,2	3	15,8	19	
Ministère des Mines et du Pétrole	65	100	0	0	65	33,0
Semico Mining	65	100	0	0	65	
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publics	79	74,5	27	25,5	106	53,8
Agent de Santé	79	74,5	27	25,5	106	
Ministère de l'Economie et des Finances	7	100	0	0	7	3,6
Dette publique (Techniciens Supérieurs en Informatique)	7	100	0	0	7	
Total	167	50,2	30	49,8	197	100

Source : Données collectées auprès des points-focaux des Départements Ministériels 4^{ème} trimestres 2017

2.1.2. Les demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement

Les demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement ont concerné, durant le 4^{ème} trimestre 2017, 1 095 travailleurs d'après les données de la Direction nationale du Travail. Les demandes d'avis pour « Compression/ Fin activités » représentent 54,4% de l'ensemble des demandes d'avis ou autorisations de licenciement enregistrées au troisième trimestre 2017. Les demandes relatives aux « Motifs économiques » viennent en deuxième position avec 35,1% de ces demandes. D'une manière générale, les différents motifs évoqués peuvent être groupés en deux : motifs économiques et motifs personnels.

- Les demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement pour motifs économiques sont celles relatives à la « compression fin activités » et « motif économique » ;
- Les demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement pour motifs personnels sont celles relatives aux « fautes professionnelles/ mauvaise manière de servir/ manque de confiance » ; à « l'abandon /démission » ; aux « décès et maladies » et aux « fautes lourdes/ Vol ».

La première catégorie « Licenciement pour Motif Economique (LME) » représente ainsi 89,5% de l'ensemble contre 10,5% pour les « licenciements pour motifs personnels (LMP) ».

Tableau 7. Répartition des pertes d'emplois selon le motif d'octobre à décembre 2017

Région	Motifs						Total
	Compression/ Fin activités	Fautes professionnelles/ Mauvaise manière de servir/ Manque de confiance/	Abandon /Démission	Motif économique	Décès et Maladies	Fautes lourdes/ Vol	
Kayes	104	3	3	6	1	0	117
Koulikoro	218	20	4	0	0	2	244
Sikasso	11	0	2	12	0	3	28
Ségou	0	6	6	11	0	0	23
Mopti	0	3	0	2	0	0	5
Tombouctou	210	5	2	306	0	0	523
Gao	0	0	0	0	0	0	0
Kidal	-	-	-	-	-	-	0
Bamako	15	27	10	23	0	11	86
Total	558	64	27	360	1	16	1026

Source : Direction Nationale du Travail, rapport du 4^{ème} trimestre 2017

Les demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement ont connu une augmentation de (+395 ; +62,6%) au quatrième trimestre 2017. Cette augmentation significative fait suite à l'augmentation des licenciements pour motif « compression/fin activités » et celle relative au motif économique (tableau 8).

Tableau 8. Répartition des pertes d'emploi selon les motifs et par trimestre

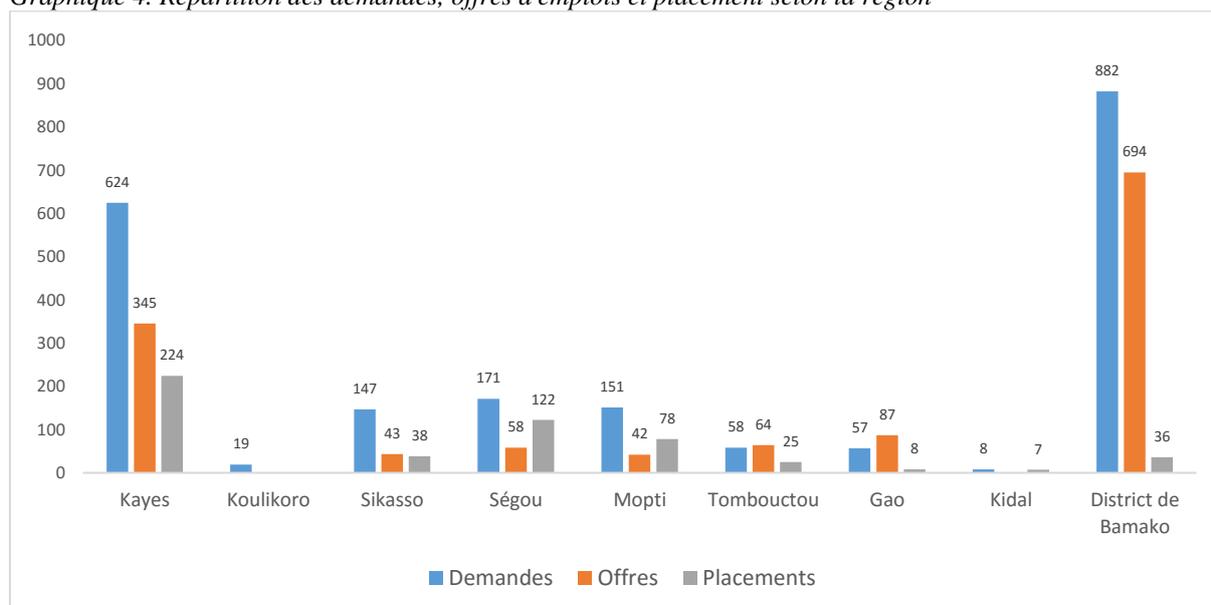
Pertes d'emploi	3 ^{ème} Trimestre	4 ^{ème} Trimestre
Compression/fin activités	336	558
Fautes professionnelles	84	64
Abandon/démission	32	27
Motif économiques	162	360
Décès et maladies	7	1
Fautes lourdes/vols	10	16
Total	631	1 026

Source : Direction Nationale du Travail, rapport du 4^{ème} trimestre 2017

2.2. Les offres, demandes d'emplois et placements

Les offres et les demandes d'emplois sont enregistrées par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE). Au cours du quatrième trimestre 2017, au total 2 117 demandes d'emplois ont été enregistrées contre 1 333 offres d'emplois et 538 placements. A Mopti et à Sikasso, les demandes d'emplois faites par les particuliers représentent respectivement 359,52% et 341,86% des offres proposées par les entreprises. Au quatrième trimestre 2017, l'offre dans les régions de Tombouctou et Gao dépasse la demande. Cette prédominance s'expliquerait par une dynamique de la relance de l'activité économique à travers les partenaires et l'Etat après la crise politico-sécuritaire.

Graphique 4. Répartition des demandes, offres d'emplois et placement selon la région



2.3. Le dialogue social

Au quatrième trimestre 2017, il a été enregistré 517 litiges individuels parmi lesquels 412 (environ 79,69%) ont été réglés en conciliation devant l'inspecteur du travail, 68 transmis au tribunal du travail et 35 litiges sont classés sans suite ou en instance.

Au cours de la même période, il a été enregistré 244 litiges individuels à Koulikoro, parmi lesquels, 241 (environ 98,77%) ont été réglés en conciliation et 3 transmis au tribunal du travail. Koulikoro est suivi respectivement de Bamako où les litiges individuels soumis s'élèvent respectivement à 151 dont 103 réglés en conciliation devant l'inspecteur du travail et 48 transmis au tribunal du travail et Ségou avec 50 litiges enregistrés dont 1 réglé en conciliation devant l'inspecteur du travail et 13 transmis au tribunal du travail.

Tableau 9. Etat des principaux indicateurs du dialogue social par région

Régions	Nombre de litiges soumis	Nombres de litiges réglés en conciliation	Nombres de litiges transmis au Tribunal	Litiges en instance
Kayes	3	3	0	0
Koulikoro	244	241	3	0
Sikasso	16	14	2	0
Ségou	50	1	13	36
Mopti	5	2	2	1
Tombouctou	34	34	0	0
Gao	11	11	0	0
Kidal	3	3	0	0
District de Bamako	151	103	48	0
Total	517	412	68	37

Source : Direction Nationale du Travail, rapport du 4^{ème} trimestre 2017

A partir du tableau comparatif du troisième et du quatrième trimestre 2017 concernant les litiges individuels, nous constatons une diminution des litiges individuels. Au total, 517 litiges ont été soumis aux directions régionales du travail au quatrième trimestre 2017 contre 528 au troisième trimestre 2017, soit un taux de diminution de (2,08%).

Tableau 10. Evolution des litiges individuels en 2017 entre le 3^{ème} trimestre et le 4^{ème} trimestre

	3 ^{ème} trimestre 2017	4 ^{ème} trimestre 2017
Nombre de litiges soumis	528	517
Nombre de litiges réglés en conciliation	408	412
Nombre de litiges transmis au tribunal	116	68
Nombre de litiges en instance	04	35

Source : Direction Nationale du Travail, rapport du 4^{ème} trimestre 2017

Ce bulletin est produit par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF),
Zone ACI 2000 à côté du pôle Universitaire Amadou HAMPATE BA.
BP. 1923- Tél. (00223) 20 29 09 61/ (00223) 20 29 07 97
Site web : www.onef-mali.org

Comité de rédaction

Directeur de publication M. Boubacar DIALLO, ONEF
Rédactrice en chef Madame Aoua dite Saran DEMBELE, ONEF

Equipe de rédaction

M. Adama Andé TOGO, ONEF
Mme Aoua dite Saran DEMBELE, ONEF
M. Boubacar DIALLO, ONEF

Equipe chargée de la collecte

M. Mohamed SANGARE, INSTAT
M. Bassala Kassim TOURE, ANPE
M. Sékou BAGAYOKO, DNT
M. Cheick Oumar KONATE, API-Mali

Les personnes qui désirent obtenir des renseignements supplémentaires sont invitées à communiquer avec Monsieur Bandiougou KEITA, Chef de Département Communication et Documentation de l'ONEF au +223 20 29 09 61